

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 04/06/2013**

L'an deux mille treize,
Le quatre juin deux mille treize à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du vingt-sept mai 2013, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	18
Nombre de conseillers présents :	11
Nombre de conseillers présents ou représentés	13
Nombre de conseillers excusés :	07
Nombre de conseillers absents :	

Etaient présents : Mme GUERIN Denise, M. RINALDI Serge, Mme AUBRY Christine, M. CABART Jean-Claude, M. FRERSON Alain, M. SERGENT Jean-Marie, M. JEANNOT Christophe, M. PETRICIG Jean-Michel, M. GIRARD Pascal, M. PIERRARD Didier, Mme SAINT PIERRE Valérie,

Absents :

Absents excusés : Mme BLOT Laura, M. LALLOUETTE Joël, Mme FONTANIVE Marzéna, Mme WINISDOERFFER Inès, M. EL KHIDER Mustapha.

Pouvoirs : M. PIERRARD Didier à Mme GUERIN Denise ; M. ANGO Jacques-Vianney à M. CABART Jean-Claude.

Secrétaire : Mme AUBRY Christine

Affiché le : 04/06/2013

**OBJET : FINANCES COMMUNALES – BUDGET VILLE -
ADMISSION EN NON VALEUR N°2
N° 13/38**

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,
Considérant les différentes pièces produites par M le Receveur Municipal de Sermaize les Bains, tendant à prouver que malgré les poursuites engagées pour recouvrer les factures d'eau suivantes : il y a aucun espoir de recouvrement :

Total dette en €	Dettes détaillées en € / année	Débiteurs
19,00 €	2012 : 19,00 € (remboursement casse location de salle)	Mme BRAUN Elodie, <u>Commentaire du Receveur Municipal</u> : « plusieurs relances infructueuses. Poursuites par voie d’huissier impossible. A engager vu la somme »

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote suivant : 12
« oppositions », 1 « pour »,

REFUSE D'ADMETTRE en non-valeur le titre émis à l'encontre du débiteur ci-
dessus :

Total dette	Débiteurs
19,00 €	Mme BRAUN Elodie

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire
Denise GUERIN